



LA VACCINATION



Il est recommandé d'avoir toutes les vaccinations courantes de l'enfance à jour.

La vaccination contre la grippe chez les enfants de plus de 6 mois est recommandée et peut être réalisée par votre médecin traitant.

Les vaccins sont généralement disponibles en octobre de chaque année. Si un enfant le reçoit pour la première fois, une deuxième dose est répétée 4 semaines plus tard, sinon il s'agit d'une injection unique chaque année. Il est également recommandé aux parents de recevoir le vaccin.

Le vaccin antipneumococcique (Pneumovax) est souvent recommandé chez les enfants et les adultes avec dyskinésie ciliaire primitive (DCP). Consultez votre médecin généraliste ou le spécialiste qui suit votre enfant pour savoir si vous devriez l'avoir.

Vérifiez auprès de votre médecin généraliste ou votre spécialiste qui suit votre enfant pour connaître les vaccins que requiert votre enfant.

[Calendrier des vaccinations](#)